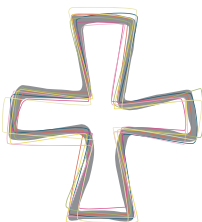




Qui appeler au diaconat ? **LA VOCATION AU DIACONAT PERMANENT**

Document adressé aux membres des communautés catholiques de l'Hérault



Diocèse de Montpellier





Le diaconat permanent est un don précieux pour l'Église et pour la société.

À travers des hommes enracinés dans la vie familiale, ecclésiale, professionnelle et sociale, ils sont appelés par la communauté chrétienne et ordonnés pour le service de la charité, l'annonce de l'Évangile, la participation à la liturgie et surtout le soin des plus fragiles.

C'est par ce ministère qu'ils rendent le Christ proche de leurs frères. Cette plaquette veut aider chacun à mieux comprendre la vocation diaconale, à l'accueillir et peut-être à y reconnaître un appel de Dieu pour lui aujourd'hui.

Mgr Norbert Turini
Archevêque de Montpellier

Le diacre, qui est-il ?

Le diacre est un homme de foi. Une foi qui s'exprime à travers une vie de prière, l'assiduité à la messe, l'engagement au niveau paroissial et dans la vie associative, l'attachement à l'Église et à son enseignement.

Le diacre est un homme comme tout le monde, avec ses charismes et ses limites, avec ses compétences et ses lacunes, qui essaye de vivre sa foi dans la banalité des activités et des gestes du quotidien.

Le diacre permanent est un homme de plus de 35 ans, marié (depuis au moins 10 ans) ou célibataire,

appelé à se consacrer au service (ministère) de l'Église et des hommes. Ce service impliquera donc le service du frère, le service de la Parole de Dieu à travers la proclamation et la prédication, la célébration des baptêmes, mariages, obsèques et le service de l'autel lors de la messe.

Le diacre est un serviteur, qui par son engagement témoigne et est signe du Christ serviteur, que tous les chrétiens sont appelés à imiter. Il accompagne humblement son prochain à vivre le service de Dieu dans le monde, à la suite de Christ serviteur.

*« Et moi, je suis
au milieu de
vous comme
celui qui sert »
Lc 22, 27*



Que fait le diacre ?

Ministre ordonné pour le service, le diacre met l'Évangile en actes là où vivent les personnes. Sa mission se déploie selon trois axes : la Parole, la liturgie et la charité. Sa famille en est le premier lieu...

Au niveau de l'annonce, il ouvre des chemins d'Évangile : écoute, accompagnement, attention aux questions éthiques et aux périphéries.

Dans la liturgie, il proclame l'Évangile, peut prêcher, prépare l'autel, porte la prière universelle, assiste le prêtre, distribue la communion et renvoie l'assemblée en mission. Il baptise, célèbre des mariages, préside des funérailles.

Dans l'ordre de la charité, il est sensible aux petits, il repère les fragilités, visite les malades et les personnes isolés, soutient les initiatives solidaires, coopère avec les services et mouvements, et encourage la coresponsabilité des baptisés.

Particulièrement présent sur son lieu de travail, il est signe d'Église au cœur du monde professionnel, attentif aux personnes et aux situations concrètes.

Ancré dans sa paroisse, comme voisin et frère, il favorise les liens sur le territoire, fait circuler les besoins et met en relation. En lien avec l'évêque et les prêtres, son ministère stimule l'élan de service de toute la communauté.



Qui appelle ?

Chaque année, les curés signalent à l'évêque des hommes susceptibles d'être appelés au diaconat. L'initiative peut venir du curé, d'un prêtre, d'un religieux, d'une religieuse, d'un diacre ou d'un laïc. Les appelés qui répondent positivement s'engagent dans une année de pré-discernement. Pour les hommes mariés, cette démarche se vit en couple. À ce stade, aucun engagement n'est pris, ni par l'Église ni par les intéressés.

L'année de pré-discernement

Pendant un an, avec d'autres appelés et leur épouse, les candidats découvrent le diaconat par des rencontres et des témoignages. Sont abordés : le rôle du diacre, la vie spirituelle, la diaconie, l'évangélisation, le dialogue pastoral. Chaque thème est travaillé à la lumière de l'Évangile et relu à partir de la vie familiale, sociale et professionnelle. Ce temps a aussi pour but d'apprendre ce qu'est le discernement.

Et après ?

Au terme de l'année, chacun (et le couple s'il y a lieu) est appelé à discerner pour dire s'il souhaite entrer en formation. Rien n'est irréversible : à chaque étape ultérieure, un double discernement se poursuit, celui de l'appelé et celui de l'Église.

La formation

Le postulant est accueilli en formation pour suivre un parcours de six ans, qui articule travail intellectuel et ouverture humaine dans un chemin spirituel. S'il est marié, son épouse est invitée à participer à la même formation. Ce cursus demande d'y engager du temps.

Le centre d'études Guilhem de Gellone (CEGG) sert de cadre général avec le parcours d'initiation Théobase (trois ans) et le certificat de théologie pastorale (CTP, trois ans).

Quatre week-ends annuels sont l'occasion de mises en situation pastorale avec débats, relectures pastorales, ateliers (lecture de textes bibliques, philosophiques, théologiques ou du Magistère, partage autour d'un cas de bioéthique...), échanges d'expérience, etc...

Ils sont complétés par des **stages en paroisse, ou en service diocésain**, pour favoriser des échanges, vivre des temps spirituels communs et expérimenter des situations pastorales en vue d'une meilleure compréhension du ministère diaconal.

Pendant tout ce temps, on demande aux postulants d'avoir un **accompagnateur spirituel**, qu'ils sont libres de choisir, afin de relire tout ce cheminement et repérer les déplacements, évolutions, interrogations qu'il opère.

La décision de célébrer les étapes du cheminement (admission parmi les candidats au diaconat, ministères institués, ordination) fait l'objet d'un **discernement croisé de l'Église et du candidat**.

Renseignements

Délégué diocésain : Père David Cortés
d.cortes@diocese34.fr
19 rue Henri Reboul, 34120 Pézenas

Diacre adjoint au délégué : Guy Cathébras
guy.cathebras@gmail.com
7 rue des Iris, 34790 Grabels

Diocèse de Montpellier
Maison diocésaine, Villa Maguelone
31 ter avenue Saint Lazare CS 82137
34060 Montpellier Cedex 2
Tél : 04 67 55 06 14

Site du comité national du diaconat :
<https://diaconat.catholique.fr>
58 avenue de Breteuil, 75007 Paris



Crédits photos Centre couverture © Jean-Luc Sarda, « **Chemin de Croix, Chemin d'espérance** », 1^{ère} station – Jésus lave les pieds de ses disciples. Bas-relief en terre chamottée cuite puis polychromée et cirée, Sr Mercedes, 2026, Abbaye Sainte-Scholastique, Dourgne (Tarn), pour l'église Ste-Marguerite à Fontenay-sous-Bois, Diocèse de Créteil.
Groupes : © Diacres - Diocèse de Montpellier ; célébrations : © Eva Tisseyre ; baptême : © Maryse Cathébras